



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 76356

## Texte de la question

M. Dominique Caillaud appelle l'attention de M. le secrétaire d'État à la justice sur les souhaits et revendications exprimés par de nombreuses associations de malades et de personnes handicapées. Les acteurs intéressés, bien que reconnaissant de nombreuses améliorations depuis la loi handicap de 2005 quant à la situation des personnes en situation de handicap, estiment que des efforts sont encore à fournir relativement à l'accessibilité des bâtiments. De plus, ils estiment que leurs ressources leur permettent de plus en plus difficilement de faire face à la crise économique actuelle et souhaitent notamment qu'un même droit à la prestation de compensation du handicap (PCH) puisse être établi sur tout le territoire national. Enfin, ils forment le vœu, en matière de formation que le nombre d'ESAT et d'entreprises adaptées (EA) puisse augmenter. Aussi, il la remercie de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Caillaud](#)

**Circonscription :** Vendée (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76356

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 avril 2010, page 4172

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)